

Extension de l'école de Lachapelle-sous-Chaux

Note d'intention

Programme partenarial, octobre 2015

Partenaire principal

Commune de Lachapelle-sous-Chaux

Format

A4 it relié / PDF - 12 pages

Référent / Contact

Julien Journeault / jjourneault@autb.fr

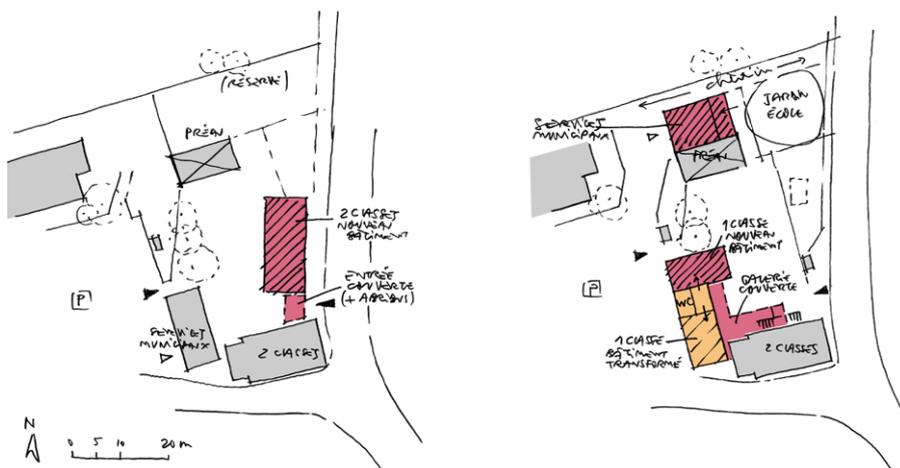


De nouveaux besoins à préciser

La commune a sollicité l'AUTB pour l'orienter dans le besoin d'agrandir son école.

Il s'agit de pouvoir accueillir à court terme une classe supplémentaire, et de disposer d'un second espace en 'réserve', éventuellement utilisable pour des usages extérieurs à l'école, et pouvant être aménagé ultérieurement pour une quatrième classe.

On notera que ces besoins programmatiques s'inscrivent dans un contexte instable où le régime de RPI actuel dépend de l'intercommunalité administrative qui est sur le point d'évoluer avec la récente loi NOTRe.



Les incontournables d'un aménagement réussi

Quelle que soit l'orientation retenue, l'accent est mis, du fait d'un programme aux contours encore incertains, sur l'évolutivité du parti d'aménagement, ainsi que sur la conservation d'espaces extérieurs mobilisables si nécessaire dans un second temps.

Les conclusions de l'étude insistent également sur les enjeux urbains qui excèdent le seul périmètre de l'école, comme l'opportunité de créer une nouvelle liaison piétonne, ou encore le soin qui doit être apporté à l'espace public visible depuis la rue principale du village

Un parti pris, deux variantes

Le projet pour l'école doit intégrer une réflexion sur l'utilisation de bâtiments connexes, et prendre en compte les fonctions existantes afin de s'inscrire au mieux dans l'organisation du centre-bourg. L'approche de l'AUTB consiste à chercher comment 'raccrocher' au mieux l'extension au bâtiment de l'actuelle école, pour des raisons fonctionnelles et d'identification.

Deux hypothèses d'implantation sont explorées, pour servir de base à la commune en vue de la consultation d'architectes.

